

» *Rapport annuel*

03

02

01

00

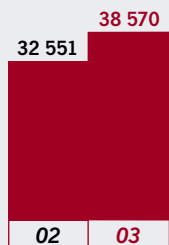
99



» Faits saillants

	2003	2002
Résultats d'exploitation [en milliers de dollars]		
Chiffre d'affaires	38 570 \$	32 551 \$
Bénéfice d'exploitation	5 420	227
Bénéfice net	6 501	61
Fonds autogénérés	8 753	4 886
Structure financière [en milliers de dollars]		
Total de l'actif	73 654 \$	52 643 \$
Liquidités totales	27 992	26 689
Avoir des actionnaires	47 841	41 856
Par action [en dollars]		
Bénéfice net	0,81 \$	0,01 \$
Bénéfice net dilué	0,80	0,01
Valeur comptable	5,96	5,25
Ratios financiers [en %]		
Bénéfice d'exploitation / chiffre d'affaires	14,05 %	0,70 %
Rendement de l'avoir des actionnaires	13,59	0,15
Bénéfice net sur le chiffre d'affaires	16,86	0,19

Chiffre d'affaires
[en milliers de dollars]



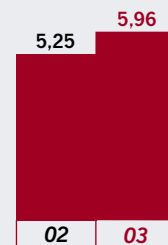
Bénéfice net
[en milliers de dollars]



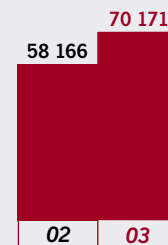
Liquidités totales
[en milliers de dollars]



Valeur comptable par action
[en dollars]



Volume moyen quotidien
[contrats négociés]



» Profil

Première bourse à voir le jour au Canada, la Bourse de Montréal assure aujourd'hui son leadership dans le marché en pleine croissance des produits dérivés financiers.



La Bourse offre aux investisseurs des produits de gestion de risque destinés à protéger leurs investissements et en assurer la croissance.

Ses services financiers intégrés incluent :

- *la négociation*
- *la compensation*
- *la formation*
- *l'information de marché*
- *l'opération de marchés*
- *la réglementation*

En 2003, les usagers de la Bourse ont négocié 17 millions de contrats portant sur une vaste gamme de produits dérivés sur actions, sur indices et sur taux d'intérêt.



**» La
négociation**

L'activité de négociation origine du Canada et de l'étranger, une résultante de l'accès élargi permettant aux courtiers américains et britanniques d'accéder au marché de la Bourse.

Le système de négociation électronique de la Bourse est parmi les plus fiables de l'industrie — taux de disponibilité de 99,93 % en 2003 — et son modèle de marché l'un des plus évolués au monde.

En 2003, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) a compensé, sur une base quotidienne,

pour plus de 30 milliards de dollars de transactions, en valeur notionnelle.

La valeur notionnelle totale sous gestion atteignait plus de 300 milliards de dollars.

La CDCC se porte garante des engagements contractuels qui interviennent entre les parties lors de transactions portant sur les produits

négociés à la Bourse de Montréal.

La CDCC détient une cote « AA » de l'agence de notation Standard & Poor's.



**» La
compensation**

En 2003, 1 157 personnes ont participé à une formation en-ligne offerte par l'Institut des dérivés.

» La formation

L'Institut offre des cours de formation reconnus par de nombreuses associations professionnelles, des institutions financières et des organismes d'autoréglementation. Tous ses cours donnent droit à des Unités de formation continue (UFC).

Le catalogue de l'Institut des dérivés contient 54 cours en-ligne adaptés à tous les niveaux de connaissance. De plus, l'Institut offre des activités de formation qui combinent la formation en-ligne et celle offerte en salle ou en entreprise.

En 2003, par l'entremise de plus de 21 000 points d'accès ou terminaux, le Service de l'information de marché a diffusé à ses

» L'information de marché

abonnés les données de marché relatives aux produits dérivés financiers canadiens offerts par la Bourse de Montréal.

Les données de marché sont diffusées en temps réel et différé à l'échelle internationale, par l'entremise de rediffuseurs de renom. Les données de fin de journée sont également publiées dans de grands

quotidiens financiers et de nombreux sites Internet destinés aux investisseurs.

En 2003, une soixantaine de spécialistes en technologie de l'information de la Bourse de Montréal ont travaillé au

» L'opération de marchés

développement de la Boston Options Exchange (BOX), une nouvelle bourse d'options sur actions œuvrant sur le marché américain.

Dans le cadre d'une entente de service, la Bourse assure l'ensemble des opérations techniques et la maintenance des systèmes de BOX.

La Bourse de Montréal est la première bourse étrangère à assurer le fonctionnement technique d'une bourse américaine.

La Bourse de Montréal est reconnue par l'Autorité des marchés financiers comme un organisme d'autoréglementation. Ses



responsabilités sur ce plan sont assurées par la Division de la réglementation qui s'acquitte de la surveillance des marchés et de certains aspects de l'encadrement des participants agréés de la Bourse.

L'indépendance de la Division de la réglementation et de son personnel est assurée par des mesures de cloisonnement

strictes. La Division est une entité distincte de la Bourse qui agit sous l'autorité du Comité spécial de la réglementation.

La Bourse de Montréal est aujourd'hui une organisation transformée. Réalisations et résultats à l'appui, la Bourse a complété, en 2003, son meilleur exercice financier depuis 1999. De plus, elle a débuté l'année 2004 avec le lancement des opérations de la Boston Options Exchange (BOX). À elle seule, cette importante réalisation en dit long sur le chemin parcouru et sur la capacité de la Bourse à relever des

» Mot du président du conseil

défis d'envergure et à se démarquer dans son secteur d'expertise et ce, à l'échelle internationale.

Les membres du conseil d'administration de la Bourse ont été des participants privilégiés à la transformation de la Bourse et peuvent témoigner du travail extraordinaire accompli par la direction et le personnel de la Bourse depuis 1999.

Au nom des membres du conseil, je félicite la direction, les gestionnaires et l'ensemble des employés de la Bourse pour les succès remportés et les remercie chaleureusement pour leur apport remarquable à la redéfinition de l'institution.

Les projets et les dossiers soumis au conseil se sont faits nombreux au cours du dernier exercice. Entre autres, les membres du conseil ont porté une attention particulière aux questions de gouvernance, d'éthique et de déontologie devant guider l'ensemble des pratiques de la Bourse. Le comité de gouvernance du conseil a formulé des politiques répondant aux normes les plus rigoureuses en cette matière. Ces politiques ont été adoptées en 2003 et s'appliquent dorénavant aux administrateurs, dirigeants et employés de la Bourse, de la Division de la réglementation et de la Corporation canadienne de

compensation de produits dérivés. *La Circulaire de sollicitation de procurations de la direction transmise aux actionnaires contient de plus amples informations relatives à la gouvernance et au rôle du conseil d'administration et de ses comités.*

Les actionnaires constateront à la lecture du message du président et chef de la direction et des informations qui suivent, l'évolution positive des différents indicateurs de performance de la Bourse. Tant sur les plans qualitatif que quantitatif, l'année 2003 aura permis à la Bourse de consolider sa position de leadership dans le secteur des instruments dérivés, ce qui lui permettra de poursuivre sa croissance en 2004 et au-delà.

Je profite de cette communication pour informer les actionnaires que je laisserai la présidence du conseil de la Bourse au mois d'avril. Ces quatre années à ce poste ont été pour moi des plus stimulantes. Rares sont les occasions de participer directement à une profonde transformation organisationnelle, telle celle réalisée par la Bourse, et d'être en mesure d'en apprécier tout le potentiel de réussite. Ce fût

un honneur pour moi de contribuer, à titre de président du conseil, au développement et au succès imminent de la Bourse de Montréal et de collaborer avec des gens dont la vision et la détermination ont été, et demeurent, une grande source d'inspiration professionnelle et de satisfaction personnelle.

Le président du conseil d'administration,



Jacques O. Nadeau



C'est avec une grande satisfaction que je vous fais part des progrès réalisés par la Bourse de Montréal en 2003. À la même période l'an dernier, j'informais les actionnaires que la Bourse avait franchi un seuil important en 2002, en dégageant son premier bénéfice d'exploitation depuis sa transformation en 1999. En bref, les résultats de 2003 confirment la progression de la Bourse.

» Message du président et chef de la direction

L'exercice 2003 a été des plus fructueux pour la Bourse. Tous nos objectifs financiers ont été dépassés.

En 2003, le bénéfice d'exploitation a atteint 5,4 millions de dollars, comparativement à 0,2 million de dollars en 2002. Le bénéfice net s'est établi à 6,5 millions de dollars comparativement à 0,06 million de dollars en 2002.

Les revenus pour l'ensemble des activités de la Bourse ont connu une forte croissance pour terminer l'année 2003 à 38,6 millions de dollars, en hausse de plus de 18 % par rapport à 2002.

Les actionnaires de la Bourse de Montréal constateront également que leur avoir a pratiquement doublé depuis la transformation de la Bourse. De 1999 à 2003, l'avoir des actionnaires a progressé de 91 % pour atteindre 48 millions de dollars. La valeur comptable de l'action atteignait ainsi 5,96 \$ en 2003 comparativement à 3,03 \$ en 1999.

L'Analyse de la direction, présentée à la page 13, fournit des renseignements supplémentaires sur la situation financière et les résultats d'exploitation.



Ces résultats traduisent une solide performance de la Bourse qui découle, en grande partie, de la croissance de son activité de négociation qui, par ailleurs, a affiché en 2003 une hausse substantielle de 21 % par rapport à 2002.

L'intérêt en cours, l'indicateur précurseur de l'activité sur le marché de la Bourse, a connu une progression de 15 % en 2003 par rapport à 2002.

De 1999 à 2003, le volume moyen quotidien négocié sur le marché de la Bourse de Montréal a progressé de 83 %. Au cours de la même période, l'intérêt en cours a cru de 112 %.

Les bonnes nouvelles ne sont pas uniquement financières. La Bourse de Montréal et ses partenaires américains ont obtenu de la U.S. Securities and Exchange Commission les autorisations nécessaires pour lancer la Boston Options Exchange (BOX), concrétisant ainsi deux années de travail et de démarches intenses visant l'implantation de cette nouvelle bourse d'options aux États-Unis.

Le 6 février 2004, la Bourse de Montréal a procédé au lancement de BOX aux États-Unis, officialisant sa participation au marché le plus dynamique du monde.

BOX a déjà des répercussions positives pour la Bourse de Montréal. En devenant la première bourse étrangère autorisée à gérer les opérations techniques d'une bourse américaine, la Bourse de Montréal s'impose comme un intervenant important dans l'industrie mondiale des produits dérivés. Le rôle de premier plan que nous jouons dans BOX renforce notre crédibilité et notre visibilité au sein de l'industrie financière canadienne et internationale. De plus, notre apport à l'actionnariat de BOX est une occasion unique de participer directement au marché américain.

L'année 2003 aura donc été marquée par une augmentation du volume négocié sur la Bourse, une diversification des activités par l'entremise de BOX et une excellente performance financière.

D'autre part, la Bourse a poursuivi un bon nombre d'initiatives au cours de l'année : L'équipe de spécialistes de marché a multiplié les contacts avec les usagers actuels et potentiels dans le but de favoriser l'accroissement du volume de négociation, d'attirer de nouveaux participants et de demeurer à l'affût des besoins des clients et du marché; le personnel de la CDCC a répondu à l'accroissement de l'activité de compensation générée par le volume accru de négociation à la Bourse; les ressources de l'Institut des dérivés ont poursuivi leur mission de formation tout en développant l'offre de cours destinée aux investisseurs; le personnel des services de technologie de l'information a travaillé à l'avancement du plan de relève informatique permettant à la Bourse d'assurer la continuité de ses opérations en situation d'urgence. La Division de la réglementation s'est également acquittée de ses fonctions de réglementation auprès des participants agréés et du marché de la Bourse.

Le personnel de la Bourse de Montréal peut être fier de ce qu'il a accompli en 2003. Il a contribué à consolider l'expertise de pointe de la Bourse de Montréal et à la positionner de façon unique dans l'industrie des produits dérivés.

Déjà, l'année 2004 a produit ses premiers records. La Bourse a transigé un volume moyen quotidien record de 100 881 contrats en janvier 2004, éclipsant le record précédent de 83 966 contrats réalisé en septembre 2003, établissant du même coup un nouveau record mensuel sur le volume d'options sur actions négocié sur la Bourse. Cette performance de début d'année augure plutôt bien sur le plan de la croissance du volume de négociation.

L'accueil réservé à BOX par les participants du marché américain lors de son lancement est très encourageant. L'inscription graduelle des 250 classes d'options

sur actions qui seront offertes sur le marché de BOX procède de façon ordonnée et sera terminée d'ici le printemps. BOX sera dès lors en mesure de livrer pleinement concurrence et de révéler tout son potentiel.

La Bourse de Montréal est aujourd'hui à l'avant-garde des bourses de produits dérivés.

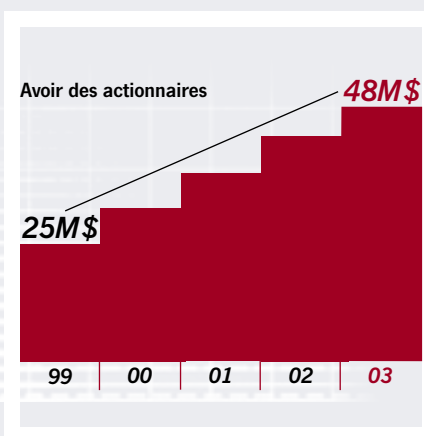
La Bourse possède les ressources humaines et financières, la technologie, le modèle de marché et la structure organisationnelle pour réaliser l'ensemble de ses projets et nous sommes plus que jamais en mesure d'offrir des services de la plus haute qualité qui soit à nos usagers et clients. La Bourse occupe ainsi une position favorable qui lui permettra de poursuivre, en 2004 et au cours des années à venir, ses efforts de développement et sa croissance.

Pour terminer, je tiens à remercier Jacques Nadeau qui, à titre de président du conseil d'administration, a joué un rôle déterminant dans la transformation et les succès de la Bourse. Mes remerciements vont également à Giovanni Giarrusso, premier vice-président et directeur général, Affaires institutionnelles, qui a consacré 40 formidables années de carrière au développement de la Bourse.

Le président et chef de la direction,



Luc Bertrand



Analyse de la direction

L'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Bourse de Montréal (Bourse) doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Faits saillants

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 par rapport à l'exercice 2002.

- Les revenus totaux ont atteint 38,6 M\$ comparativement à 32,6 M\$ en 2002, soit une augmentation de 18,4 %.
- Le bénéfice d'exploitation (avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu) a atteint 5,4 M\$, comparativement à 0,2 M\$ en 2002, représentant 14 % des revenus totaux de 2003 par rapport à 0,7 % en 2002.
- Le bénéfice net totalise 6,5 M\$ comparativement à 0,06 M\$ en 2002.
- Le bénéfice net de base par action a atteint 0,81 \$ comparativement à 0,01 \$ en 2002.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires correspond à 13,59 % comparativement à 0,15 % en 2002.

Résultats d'exploitation

Revenus

Les revenus de la Bourse ont atteint 38,6 M\$ en 2003 comparativement à 32,6 M\$ en 2002, soit une augmentation de 18,4 %. Le volume moyen quotidien négocié sur la Bourse — en progression de 21 %, soit de 58 166 contrats en 2002 à 70 171 contrats en 2003 — a permis d'accroître les **revenus de transactions** de 3,4 M\$ ou de 26 %. La progression du volume total de négociation est surtout attribuable à la forte croissance des produits dérivés sur taux d'intérêt et des produits dérivés sur indice qui ont respectivement augmenté de 40 % et 15 % en 2003 par rapport à l'année précédente. L'activité accrue sur le marché de la Bourse a entraîné la hausse des **revenus de compensation et levée d'options** de 1,8 M\$ ou de 37 %.

De plus, la Bourse a vu ses **revenus de services informatiques** augmenter de 0,4 M\$ en 2002 à plus de 2,4 M\$ en 2003. Cette hausse de revenus découle de l'entente de service conclue entre la Bourse de Montréal et la Boston Options Exchange (BOX). La Bourse de Montréal est responsable des opérations techniques de BOX et de la maintenance de sa plateforme électronique de négociation. De plus, la Bourse détient une participation de 31,7 % dans BOX, ce qui en fait l'actionnaire principal.

Les **revenus d'information boursière** ont connu une baisse appréhendée de 10 % en 2003, compte tenu des pressions exercées sur les activités de distribution de données de marchés à l'échelle mondiale. Ils se sont établis à 6,8 M\$. Le nombre total de points d'accès à l'information de marché de la Bourse, qui a fluctué entre 21 500 et 19 900 au premier semestre de 2003, s'est stabilisé pour terminer l'année à plus de 21 000 points d'accès.

Dépenses

Au cours de l'exercice 2003, les dépenses totales n'ont augmenté que de 2,6 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 33,1 M\$. Cette faible hausse des dépenses, dans un contexte de forte croissance des activités de la Bourse, reflète le souci constant de l'ensemble de l'organisation pour une gestion saine et efficace des coûts.

Bénéfice d'exploitation

(avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu)

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 5,4 M\$ en 2003 comparativement à 0,2 M\$ en 2002. L'augmentation du bénéfice d'exploitation est directement attribuable à l'accroissement du volume de négociation et de compensation.

Analyse de la direction (suite)

Autres éléments

La Bourse a réalisé des **revenus de placements** de l'ordre de 1,1 M\$ en 2003 comparativement à 1,4 M\$ en 2002.

L'investissement de la Bourse dans BOX — présenté à la valeur de consolidation selon les principes comptables généralement reconnus du Canada — a produit en 2003 une **quote-part des pertes nettes** de 2,2 M\$ comparativement à 1,0 M\$ l'année précédente. En juillet 2003, la Bourse a réalisé un **gain sur dilution** de 1,6 M\$, à la suite de l'injection, par un autre actionnaire de BOX, de 5 M\$ US pour l'émission d'actions supplémentaires dans le capital-actions de BOX. Cette transaction a eu pour effet de porter la participation de la Bourse dans BOX de 35 % à 31,7 %.

Par ailleurs, tel qu'exigé en vertu des normes comptables, la Bourse et sa filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), ont renversé une grande partie des provisions pour moins-value de l'actif d'**impôts futurs**, car il est considéré plus probable qu'improbable que la Bourse et sa filiale réaliseront cet actif.

Bénéfice net

Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 s'élève à 6,5 M\$ par rapport à 0,06 M\$ en 2002. Le bénéfice net de 2003 représente 16,9 % des revenus totaux comparativement à 0,2 % en 2002. Il s'agit là de résultats éloquentes qui témoignent de la robustesse du modèle d'affaires de la Bourse et illustrent le progrès accompli au cours de la dernière année. Le bénéfice de base par action s'établit donc à 0,81 \$ en 2003 comparativement à 0,01 \$ l'année précédente. Le bénéfice dilué par action est de 0,80 \$ en 2003. Il était de 0,01 \$ en 2002.

Liquidités et ressources financières

Au cours de l'exercice 2003, la Bourse a maintenu une situation financière des plus saines tout en poursuivant ses investissements en capital ainsi que dans le projet de BOX. Au 31 décembre 2003, la Bourse disposait de **liquidités totales** de 28,0 M\$, comparativement à 26,7 M\$ en 2002. Les **flux de trésorerie** liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 8,8 M\$, comparativement à 4,9 M\$ en 2002.

Les **activités d'investissement** ont utilisé des liquidités de 5,8 M\$ en 2003 comparativement à 11 M\$ l'année précédente. En 2003, la Bourse a poursuivi ses investissements visant à maintenir sa longueur d'avance au plan technologique et à soutenir sa croissance. Enfin, la Bourse a complété son investissement en capital dans BOX. Au 31 décembre 2003, la valeur comptable du placement de la Bourse dans BOX s'élevait à 5,8 M\$, tel qu'il est détaillé à la note 4 des états financiers consolidés.

Stratégie et perspectives d'avenir

Afin d'atteindre ses objectifs, la Bourse a établi une stratégie centrée sur les éléments suivants :

1. L'accroissement des volumes quotidiens de transactions, par l'ajout de nouveaux participants au marché, par l'offre d'une gamme de produits toujours adaptés aux besoins des clients et par le prolongement des horaires de négociation.
2. La diversification de ses sources de revenus, de façon à minimiser les effets défavorables liés aux divers éléments de conjonctures, d'origines nationales ou mondiales, susceptibles d'influencer le marché de la Bourse.
3. Le maintien de l'avancée technologique de la Bourse en matière de système de négociation électronique et de modèle de marché.
4. Le maintien de la cote de crédit « AA » de l'agence de notation Standard & Poor's qui reflète la qualité des politiques de gestion des risques de la chambre de compensation.
5. Une saine gestion des coûts afin d'accroître la rentabilité et la valeur aux actionnaires.

Analyse de la direction

(suite)

Indicateurs de performance

Nos indicateurs-clés de performance sont les suivants :

- volume moyen quotidien,
- bénéfice d'exploitation,
- bénéfice net par action,
- liquidités générées par l'exploitation,
- fiabilité des systèmes informatiques.

Capacité de produire les résultats attendus

Afin d'atteindre nos objectifs, nous bénéficions des atouts suivants :

1. Une équipe de direction expérimentée, compétente, motivée et responsable;
2. Une connaissance approfondie du secteur boursier — en particulier dans notre domaine d'expertise, les produits dérivés. Une connaissance qui s'étend à l'ensemble des opérations liées à l'exploitation d'une bourse;
3. Une gestion rigoureuse, dynamique et à l'affût des occasions de croissance;
4. Une plateforme de négociation électronique parmi les plus avancées au monde sur le plan technologique. Un niveau très élevé de fiabilité et de disponibilité des systèmes, doublé d'un centre de relève permettant d'assurer la continuité des opérations en cas d'urgence.

Risques et incertitudes

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de diminution des volumes de négociation et de compensation pouvant engendrer des pertes opérationnelles et financières. Ce risque est tributaire de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés financiers et boursiers, sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle.

Risque de concurrence

La Bourse est en concurrence directe avec d'autres bourses de produits dérivés ainsi qu'avec les systèmes de négociation alternatifs. Cette concurrence pourrait être accentuée dans un avenir rapproché par l'arrivée imminente de grands joueurs européens aux États-Unis. Une concurrence plus serrée pourrait se traduire, entre autres, par un attrait moins grand pour nos produits et par une pression exercée sur la tarification des transactions.

Risque lié à la fiabilité des systèmes informatiques

La Bourse est très dépendante de ses systèmes informatiques, étant entièrement automatisée. Par contre, elle a déployé tous les moyens pour minimiser les risques d'interruption ou de panne pouvant toucher ses opérations boursières et de compensation. La Bourse possède un centre de relève lui permettant d'assurer la continuité des opérations en cas d'urgence.

Risque lié à la réglementation

Il est entendu que la Bourse se conforme aux diverses exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie. Elle exerce ses activités conformément à la réglementation des commissions des valeurs mobilières canadiennes, américaines et du Royaume-Uni et, dans le contexte de ses projets de développement, elle pourrait éventuellement être assujettie à la réglementation d'autres pays. L'évolution de la réglementation n'est pas toujours prévisible. Elle pourrait limiter ou ralentir les projets de la Bourse et avoir des effets sur l'organisation, sa position concurrentielle et ses résultats.

Rapport de la direction relatif aux états financiers

Les présents états financiers consolidés de Bourse de Montréal Inc. et de sa filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la compagnie, ainsi que la direction de sa filiale, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers contenus dans le présent rapport annuel surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé majoritairement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés annuels de la compagnie et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,



Luc Bertrand

Montréal, Canada

Le 9 mars 2004

La première vice-présidente,
Finances, ressources humaines
et administration



Louise Laflamme

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Bourse de Montréal Inc. (la « compagnie ») au 31 décembre 2003 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.n.l. / s.e.n.c.a.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 30 janvier 2004

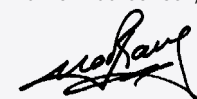
Bilan consolidé

31 décembre 2003,
avec chiffres correspondants
de 2002
[EN MILLIERS DE DOLLARS]

	2003	2002
Actif		
Actif à court terme :		
Espèces et quasi-espèces	7 716 \$	4 899 \$
Placements temporaires [note 2]	20 276	21 790
Débiteurs	6 932	5 532
Règlements quotidiens à recevoir des membres de la chambre de compensation	6 770	1 945
Dépôts de couverture des membres [note 3]	509	329
Dépôts au fonds de compensation [note 3]	4 241	282
Frais payés d'avance	1 483	1 669
	47 927	36 446
Placement dans une société sous influence notable [note 4]	5 770	3 310
Immobilisations [note 5]	15 428	9 096
Impôts futurs [note 14]	3 366	2 800
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels [note 6]	1 163	991
	73 654 \$	52 643 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créiteurs et charges à payer	8 685 \$	8 231 \$
Règlements quotidiens à payer aux membres de la chambre de compensation	6 770	1 945
Dépôts de couverture des membres [note 3]	509	329
Dépôts au fonds de compensation [note 3]	4 241	282
Tranche des obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an [note 9]	1 892	–
	22 097	10 787
Obligations découlant de contrats de location-acquisition [note 9]	3 716	–
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions [note 10]	43 072	42 828
Surplus d'apport [note 10]	476	370
Bénéfices non répartis (déficit)	5 159	(1 342)
Écart de conversion [note 11]	(866)	–
	47 841	41 856
Engagements [note 12]		
Éventualités [note 13]		
	73 654 \$	52 643 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2003,
avec chiffres correspondants de 2002

[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

	2003	2002
Revenus :		
Transactions	16 461 \$	13 058 \$
Participants	5 644	5 807
Compensation et levée des options	6 769	4 937
Services informatiques [note 17]	2 441	433
Information boursière	6 846	7 649
Autres	409	667
	38 570	32 551
Dépenses :		
Salaires et charges sociales	16 455	15 384
Exploitation des locaux	2 548	2 907
Licences et entretien informatique	5 036	5 040
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	3 199	2 625
Frais généraux et d'administration	3 497	3 667
Télécommunications	958	1 310
Affaires publiques	1 206	1 391
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	251	–
	33 150	32 324
Bénéfice avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu	5 420	227
Revenus de placements	1 131	1 365
Quote-part des pertes nettes dans une société sous influence notable [note 4]	(2 214)	(1 022)
Gain sur dilution [note 4]	1 643	–
	5 980	570
Bénéfice avant impôts sur le revenu		
Impôts sur le revenu [note 14] :		
Exigibles	45	66
Futurs	(566)	443
	(521)	509
Bénéfice net	6 501 \$	61 \$
Bénéfice de base par action [note 7]	0,81 \$	0,01 \$
Bénéfice dilué par action [note 7]	0,80 \$	0,01 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base [note 7]	7 992 988	7 938 260
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué [note 7]	8 089 715	7 938 260

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des bénéfices non répartis

Exercice terminé le 31 décembre 2003,
avec chiffres correspondants de 2002

[EN MILLIERS DE DOLLARS]

	2003	2002
Déficit au début de l'exercice	(1 342) \$	(1 403) \$
Bénéfice net	6 501	61
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	5 159 \$	(1 342) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2003,
avec chiffres correspondants de 2002

[EN MILLIERS DE DOLLARS]

	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Bénéfice net	6 501 \$	61 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	3 199	2 625
Quote-part des pertes nettes d'une société sous influence notable	2 214	1 022
Gain sur dilution	(1 643)	–
Revenus d'intérêts sur placements à escomptes	(592)	(832)
Impôts futurs	(566)	443
Dépense du régime d'options d'achat d'actions	106	–
Intérêts capitalisés découlant des contrats de location-acquisition	161	–
Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation [note 15]	(627)	1 567
	8 753	4 886
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement [note 15] :		
Acquisitions d'immobilisations	(3 703)	(6 401)
Acquisitions d'actifs incorporels	(341)	(512)
Acquisitions de placements	(132 037)	(77 022)
Aliénations de placements	134 143	77 197
Acquisition d'un placement dans une société sous influence notable	(3 897)	(4 332)
	(5 835)	(11 070)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement [note 15] :		
Diminution des obligations découlant des contrats de location-acquisition [note 9]	(345)	–
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions [note 10]	244	201
	(101)	201
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	2 817	(5 983)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	4 899	10 882
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	7 716 \$	4 899 \$
Détail des espèces et quasi-espèces :		
Espèces	1 557 \$	894 \$
Acceptations bancaires	6 159	4 005
	7 716 \$	4 899 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

Bourse de Montréal Inc. (la « compagnie ») a été constituée le 29 septembre 2000, suite à la démutualisation de la Bourse de Montréal, en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa principale activité est de servir de bourse de produits dérivés. La compagnie comprend également une division appelée Institut des dérivés dont la mission est d'éduquer, d'informer et de former les investisseurs individuels et les professionnels de la finance à l'utilisation des instruments dérivés. Une autre division de la compagnie comprend la réglementation qui est responsable de la réglementation du marché et des participants agréés. En vertu de la décision de reconnaissance de la compagnie à titre d'organisme d'autoréglementation par l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF»), la compagnie doit, entre autres, respecter certains ratios financiers pour conserver sa reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation. De plus, la filiale, Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC »), agit en qualité de société émettrice, de chambre de compensation et de garante d'options et de contrats à terme négociés à la compagnie.

1. Principales conventions comptables :

a) Modifications de conventions comptables :

La compagnie a effectué certaines modifications à ses conventions comptables afin de se conformer à de nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA »).

(i) Rémunérations et autres paiements à base d'actions :

Régime d'options d'achat d'actions et régime d'achat d'actions :

Avant le 1^{er} janvier 2003, la compagnie n'appliquait la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur, telle que prescrite par le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », qu'aux droits des salariés à la plus-value des actions. Les options sur actions consenties aux salariés étaient présentées selon la méthode de comptabilisation au règlement, en vertu de laquelle toute contrepartie versée par les salariés, à l'exercice d'options sur actions ou à l'achat d'actions, était portée au crédit du compte de capital-actions, et aucune charge de rémunération n'était constatée.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a modifié le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », de façon à exiger que, à compter du 1^{er} janvier 2004, les entités utilisent la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions consenties aux salariés. Suivant cette méthode, le coût de la rémunération est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est passé en charges selon le délai d'acquisition de l'attribution. Conformément à l'une des dispositions transitoires permises en vertu de la version révisée du chapitre 3870, la compagnie a rétroactivement appliqué la méthode fondée sur la juste valeur à la totalité des options sur actions consenties aux salariés à compter du 1^{er} janvier 2002. L'adoption rétroactive de la méthode fondée sur la juste valeur n'a eu aucun impact significatif sur les exercices antérieurs.

(ii) Garanties :

En février 2003, l'ICCA a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14 « Informations à fournir sur les garanties ». Cette Note d'orientation donne des directives au garant au sujet de la présentation des détails importants à l'égard des garanties fournies, incluant la nature de la garantie, sa durée approximative, le contexte dans lequel elle a été donnée, les événements ou les circonstances qui déclencheraient sa mise en jeu, le montant maximal des paiements futurs à effectuer en cas de mise en jeu de la garantie, la valeur comptable du passif inscrit et la nature de tout recours prévu ou de tout actif détenu à titre de sûreté. La compagnie a adopté ces nouvelles recommandations le 1^{er} janvier 2003. Les informations requises en vertu de cette Note d'orientation sont présentées aux notes 3 et 20.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003

[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

1. Principales conventions comptables (suite) :

a) Modifications de conventions comptables (suite) :

(iii) Financement destiné à l'achat d'actions :

L'ICCA a publié l'abrégé sur le financement destiné à l'achat d'actions, CPN 132, qui doit être appliqué à compter du 1^{er} janvier 2003. Cet abrégé donne des directives au sujet de la présentation du financement destiné à l'achat d'actions. Certaines conditions doivent être remplies pour déterminer si un prêt destiné à l'achat d'actions peut être présenté comme actif. Lorsqu'un prêt destiné à l'achat d'actions ne remplit pas les conditions pour être constaté comme un actif, l'entreprise doit considérer que les actions acquises avec le prêt constituent en substance des options sur actions, et doit les comptabiliser conformément à sa politique établie à l'égard des rémunérations à base d'actions.

L'adoption de l'abrégé a entraîné une diminution de 1 124 \$ de l'actif et du capital-actions au 31 décembre 2003 (731 \$ en 2002).

L'incidence du changement sur le bénéfice de base par action et sur le bénéfice dilué par action pour 2002 a été une réduction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation de 181 833 et le bénéfice par action de base et dilué est demeuré inchangé à 0,01 \$.

b) Consolidation et placement dans une société sous influence notable :

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Bourse de Montréal Inc. et ceux de sa filiale en propriété exclusive, la CDCC, et sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le placement dans une société sous influence notable représente la participation de 31,7 %, que la compagnie détient dans le capital-actions de Boston Options Exchange LLC (« BOX »), et est comptabilisé selon la méthode de la valeur de consolidation, selon laquelle le coût d'origine du placement est redressé selon la quote-part de la compagnie au bénéfice net ou à la perte nette postérieur(e) à l'acquisition, déduction faite des dividendes.

c) Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements liquides achetés trois mois ou moins avant leur échéance et sont présentées au prix coûtant qui est approximativement égal à la juste valeur.

d) Placements temporaires :

Les placements temporaires sont composés de titres obligataires et sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur.

e) Règlements quotidiens à recevoir et à payer aux membres de la CDCC :

Les sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation ou à payer à ceux-ci, du fait que les positions ouvertes des contrats à terme sont évaluées à la valeur marchande quotidiennement et que les transactions sur options sont compensées quotidiennement, doivent être perçues des membres ou reçues par eux avant l'ouverture des marchés boursiers le jour suivant. Les sommes à recevoir d'un membre de la chambre de compensation sont inscrites comme éléments d'actif dans le bilan et ne sont pas déduites des sommes à payer à un autre membre de la chambre de compensation.

Au 31 décembre 2003, la somme la plus élevée à recevoir d'un membre de la chambre de compensation s'élevait à 3 828 \$ (423 \$ en 2002) et la somme la plus élevée à payer à un membre de la chambre de compensation se chiffrait à 2 301 \$ (821 \$ en 2002).

f) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût historique, déduction faite des contributions des autres bourses et de l'aide gouvernementale. La charge d'amortissement est calculée selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

1. Principales conventions comptables (suite) :

f) Immobilisations (suite) :

Élément d'actif	Période
Équipement, logiciels et développement informatique	3 à 5 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur des périodes n'excédant pas la durée des baux.

g) Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels :

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation comprend deux étapes. Lors de la première étape, la valeur comptable de l'unité d'exploitation est comparée avec sa juste valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape du test de dépréciation. La deuxième étape est exécutée lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, auquel cas la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation est comparée avec sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent, et présentée sous un poste distinct à l'état des résultats avant les éléments extraordinaires et les activités abandonnées.

Les actifs incorporels, qui représentent les coûts d'élaboration des programmes de formation virtuels développés, déduction faite de l'aide gouvernementale reçue, sont amortis sur 5 ans à partir de leur date de mise en fonction, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

h) Rémunérations et autres paiements à base d'actions :

Régime d'unités d'actions différées :

La compagnie a instauré, pour la participation de certains membres au conseil d'administration et à divers comités de la compagnie, un régime d'unités d'actions différées pour lesquelles une charge est constatée aux résultats et un passif enregistré lors de l'octroi de ces dernières, à la juste valeur des actions au moment de l'octroi selon la méthode de la juste valeur dont le détail apparaît à la note 10. Les variations dans la juste valeur des actions sous-jacentes, entre la date d'attribution et la date d'évaluation, entraînent un changement dans l'évaluation du passif.

Régime d'options d'achat d'actions et régime d'achat d'actions :

La compagnie a instauré un régime d'options d'achat d'actions et un régime d'achat d'actions qui sont décrits à la note 10. La compagnie comptabilise son régime d'options d'achat d'actions selon la méthode de la juste valeur, qui veut que le coût de rémunération lié aux octrois aux employés soit calculé à la juste valeur à la date d'octroi et comptabilisé sur la période d'acquisition.

i) Constatation des revenus :

Les revenus tirés de biens et de services sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les biens sont vendus.

Les honoraires de réglementation des marchés sont inscrits et constatés à titre de produits dans le mois au cours duquel les services sont rendus.

Les produits tirés des données sur les marchés en temps réel sont constatés en fonction de leur utilisation, telle qu'elle est déclarée par les clients et les revendeurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003

[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

1. Principales conventions comptables (suite) :

i) Constatation des revenus (suite) :

Les revenus de transactions et de compensation sont constatés à la date de règlement de l'opération à laquelle ils se rapportent.

Les revenus de placements sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les gains ou les pertes réalisés sur les placements sont inscrits dans l'exercice au cours duquel ils surviennent.

j) Aide gouvernementale :

L'aide gouvernementale relative aux charges d'exploitation est portée aux résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. L'aide gouvernementale relative aux dépenses en capital est déduite de l'actif connexe.

k) Conversion de devises :

Les revenus et les dépenses issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont constatés aux résultats.

La compagnie détient un placement dans une société sous influence notable établie aux États-Unis et considérée comme un établissement étranger autonome. Conséquemment, ce placement est converti en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan et les gains ou pertes de change non matérialisés sont reportés et présentés sous la rubrique écart de conversion dans l'avoir des actionnaires.

l) Impôts sur le revenu :

La compagnie suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur le revenu. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon l'incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les éléments d'actif d'impôts futurs doivent être constatés, mais si leur réalisation est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

m) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes visées.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les débiteurs, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette, et l'évaluation du placement dans une société sous influence notable ainsi que la détermination de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

2. Placements temporaires :

	2003		2002			
	Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2003	Coût	Juste valeur	Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2002	Coût	Juste valeur
Obligations fédérales :						
Échéance : moins d'un an	2,81 %	5 784 \$	5 787 \$	-	- \$	- \$
Échéance : entre 1 an et moins de 3 ans	3,36 %	1 940	1 947	-	-	-
Échéance : entre 3 ans et moins de 10	4,49 %	1 197	1 210	-	-	-
Échéance : 10 ans et plus	5,14 %	43	43	-	-	-
Obligations provinciales :						
Échéance : moins d'un an	-	-	-	5,33 %	21 790	22 081
Échéance : entre 1 an et moins de 3 ans	3,33 %	3 208	3 208	-	-	-
Échéance : entre 3 ans et moins de 10	4,49 %	1 456	1 444	-	-	-
Échéance : 10 ans et plus	4,04 %	3 684	3 712	-	-	-
Obligations corporatives :						
Échéance : entre 3 ans et moins de 10	4,89 %	697	694	-	-	-
Échéance : 10 ans et plus	5,98 %	2 267	2 301	-	-	-
		20 276 \$	20 346 \$		21 790 \$	22 081 \$

La juste valeur des obligations est calculée selon les prix du marché.

3. Dépôts de couverture des membres et dépôts au fonds de compensation :

Les dépôts en espèces des membres de la chambre de compensation sont détenus au nom de la CDCC et présentés dans le bilan aux rubriques Dépôts de couverture des membres et Dépôts au fonds de compensation. Les titres du gouvernement, les lettres de crédit et les autres titres sont déposés par les membres de la chambre de compensation auprès de dépositaires agréés aux termes de contrats irrévocables. Les membres de la chambre de compensation peuvent également déposer directement des lettres de crédit et des récépissés d'entiercement auprès de la CDCC.

Le tableau ci-dessous présente les dépôts de couverture et du fonds de compensation hors caisse, qui n'apparaissent pas au bilan au 31 décembre :

	2003	2002
Dépôts de couverture :		
Titres du gouvernement à leur valeur nominale	925 529 \$	963 210 \$
Lettres de crédit à leur valeur nominale	292 200	379 369
Titres de participation (pour compenser les positions vendeurs) à leur valeur marchande	224 770	434 950
	1 442 499 \$	1 777 529 \$
Dépôts du fonds de compensation :		
Titres du gouvernement à leur valeur nominale	131 766 \$	136 253 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

4. Placement dans une société sous influence notable :

Au cours de l'année 2002, la compagnie ainsi que le Boston Stock Exchange et un groupe de cinq grandes maisons de courtage d'envergure internationale ont annoncé la constitution de BOX en vue de la création d'une bourse électronique où seront négociées des options américaines sur titres boursiers.

En août 2003, un actionnaire a injecté 5 millions \$ US pour l'émission d'actions supplémentaires par BOX. Suite à cette transaction, la participation de la compagnie a été réduite de 35 % à 31,7 %, ce qui a généré un gain sur dilution de 1 643 \$, déduction faite de la matérialisation d'une partie de l'écart de conversion au montant de 34 \$.

	2003	2002
Participation de 31,7 % (35 % en 2002) dans le capital-actions de Boston Options Exchange LLC	8 229 \$	4 332 \$
Quote-part des pertes accumulées	(3 236)	(1 022)
Gain sur dilution	1 643	-
Écart de conversion	(866)	-
	5 770 \$	3 310 \$

5. Immobilisations :

	2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement, logiciels et développement informatique	18 051 \$	12 408 \$	5 643 \$
Équipement et logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	5 792	822	4 970
Améliorations locatives	21 023	16 422	4 601
Mobilier, agencement et équipement	2 002	1 788	214
	46 868 \$	31 440 \$	15 428 \$

	2002		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement, logiciels et développement informatique	15 393 \$	11 334 \$	4 059 \$
Améliorations locatives	20 111	15 377	4 734
Mobilier, agencement et équipement	2 002	1 699	303
	37 506 \$	28 410 \$	9 096 \$

Suite au renouvellement du bail de ses locaux à bureaux jusqu'en 2015, la compagnie a révisé la durée de vie utile de ses améliorations locatives qui pourront être utilisées au cours de cette période. Ces révisions ont amené une réduction de la charge d'amortissement de 422 \$ en 2003.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003

[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

6. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels :

			2003
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
Programmes de formation virtuels	1 170 \$	315 \$	855 \$
Écart d'acquisition			308
			1 163 \$
			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Programmes de formation virtuels	829 \$	146 \$	683 \$
Écart d'acquisition			308
			991 \$

7. Bénéfice par action :

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice par action de base et dilué :

	2003	2002
Bénéfice net	6 501 \$	61 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	7 992 988	7 938 260
Effet dilutif des options d'achat d'actions	96 727	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	8 089 715	7 938 260
Bénéfice de base par action	0,81 \$	0,01 \$
Bénéfice dilué par action	0,80 \$	0,01 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les options d'achat d'actions étaient en circulation mais ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action à cause de leur effet antidilutif.

8. Crédits d'exploitation :

La compagnie dispose de crédits d'exploitation de 3 000 \$. Ces crédits, lorsque utilisés, portent intérêt au taux préférentiel des institutions bancaires et sont renouvelables annuellement (voir note 20 pour autre crédit autorisé).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

9. Obligations découlant de contrats de location-acquisition :

La compagnie a les obligations suivantes aux termes de contrats de location-acquisition pour de l'équipement informatique et des logiciels :

Exercices se terminant les 31 décembre :	
2004	2 183 \$
2005	2 183
2006	1 751
Montant des paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition	6 117
Déduire le montant représentant les intérêts (taux variant de 5,7 % à 6,4 %)	509
Valeur actualisée du montant des paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition	5 608
Tranche des obligations échéant à moins d'un an	1 892
	<u>3 716 \$</u>

Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont refacturées dans le cadre des services fournis à BOX. La compagnie a obtenu, de certains actionnaires de cette société, une garantie lui permettant de recouvrer un maximum de 50 % des engagements à cet égard dans le cas où BOX ferait défaut.

10. Capital-actions :

	2003	2002
Autorisé :		
Nombre illimité d'actions sans valeur nominale :		
Ordinaires, votantes et participantes		
Privilégiées, non votantes, dividende devant être déterminé lors de l'émission		
Émis et en garantie :		
8 285 100 actions ordinaires (8 143 664 en 2002)	44 196 \$	43 559 \$
Prêts liés au régime d'achat d'actions (garantis par 262 488 actions ordinaires (180 543 en 2002))	(1 124)	(731)
Émis :		
8 022 612 actions ordinaires (7 963 121 en 2002)	43 072 \$	42 828 \$

Aucune personne, ni aucune personne liée à celle-ci, ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ou d'une série donnée d'actions avec droit de vote de la compagnie.

a) Régime d'options d'achat d'actions :

Le Conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé, le 30 octobre 2000, la création d'un régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le régime ») à l'intention des dirigeants de la compagnie. La durée de chaque option et le nombre d'actions visées seront déterminés par le Conseil. Ainsi, les actions ordinaires susceptibles de faire l'objet d'options octroyées aux termes du régime sont au nombre de 830 000 actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peut faire l'objet d'options octroyées à une seule personne ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la compagnie. Le prix d'exercice de chaque option correspond au montant fixé par le Conseil sans toutefois être inférieur à la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi. Toutefois, lorsque les actions seront inscrites à la cote d'une bourse reconnue, le prix d'exercice correspondra au cours moyen pondéré des actions pour les cinq jours précédant la date d'attribution des options.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003

[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

10. Capital-actions (suite) :

a) Régime d'options d'achat d'actions (suite) :

En aucun cas, la durée d'une option ne peut dépasser dix ans à compter de la date de son octroi.

Le régime est constitué de deux composantes, soit les options de performance et les options acquises avec le passage du temps. Ainsi, 50 % des options d'achat d'actions seront acquises après trois ans selon l'atteinte des objectifs de performance stipulés et fixés par le Conseil au moment de l'octroi et les 50 % des options d'achat d'actions restantes seront acquises sur une période de trois ans et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment de la manière suivante : 33,3 % à compter du premier anniversaire, 66,67 % à compter du second anniversaire et la totalité au troisième anniversaire de l'octroi.

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2002	670 000	4,96 \$
Octroyées en 2002	156 000	5,15
Annulées en 2002	(54 000)	4,96
Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2003	772 000	5,00
Octroyées en 2003	-	-
Annulées en 2003	-	-
Options en circulation au 31 décembre 2003	772 000	5,00 \$

Le tableau suivant présente sommairement des renseignements sur les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 31 décembre 2003 :

		Options en circulation		Options pouvant être levées	
		Durée de vie contractuelle et résiduelle moyenne pondérée (en années)			
Prix de levée	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré		Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
4,96 \$	616 000	4,96 \$	7	589 333	4,96 \$
5,15	156 000	5,15 \$	9	26 000	5,15 \$
	772 000	5,00 \$	7	615 333	4,97 \$

Le coût des options d'achat d'actions octroyées est établi selon la méthode de la juste valeur à leur date d'octroi. Le coût de rémunération relié à ces options est reconnu sur une période de trois ans, qui est la période sur laquelle les options sont acquises, à partir de la date d'octroi. Au cours de la période, la compagnie a comptabilisé un coût de rémunération de 106 \$ (néant en 2002).

Aucune option n'a été octroyée en 2003 (en 2002 la juste valeur d'une option octroyée avait été établie à 2,03 \$, selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes : une juste valeur des actions de la compagnie de 5,15 \$, un taux sans risque de 5 %, un taux de rendement du dividende de 0 %, une volatilité prévue de 1 % et une durée de vie prévue des options d'achat d'actions de 10 années).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003

[EN MILLIERS DE DOLLARS,

SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

10. Capital-actions (suite) :

b) Régime d'achat d'actions :

Un régime d'achat d'actions (400 000 actions) à l'intention des employés a été créé en mars 2001. Au terme de la période de souscription de 2003, la compagnie a procédé à l'émission de 141 436 actions (47 797 actions en 2002) à 4,50 \$ l'action (4,05 \$ en 2002), totalisant ainsi 637 \$ (193 \$ en 2002). Des prêts sans intérêt ont été accordés aux employés dans le but d'acheter ces actions et sont remboursables par retenues salariales égales sur une période de 1 à 5 ans à compter de la date d'acquisition. Toutes les actions acquises en vertu d'un prêt sont hypothéquées en premier rang avec dépossession en faveur de la compagnie afin de garantir le remboursement complet du prêt. En 2003, la compagnie a déterminé que ces prêts devaient être présentés en diminution de son capital-actions plutôt que comme éléments d'actif. De plus, suite à l'adoption des recommandations du CPN 132, la Compagnie considère que les actions acquises par le biais des prêts d'achat d'actions sont en substance des options d'achat d'actions, levées au cours de la durée du prêt d'achat d'actions.

La juste valeur moyenne d'une option octroyée a été établie à 1,47 \$, selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes : une juste valeur des actions de la compagnie de 6,50 \$, un taux sans risque de 5 %, un taux de rendement du dividende de 0 %, une volatilité prévue de 1 % et une durée de vie prévue des options d'achat d'actions d'un maximum de 5 années, selon la durée du prêt.

Le coût de la rémunération associé à ces options d'achat d'actions est comptabilisé sur la durée de chaque prêt, n'excédant pas 5 ans. Aucun coût de compensation ne fut enregistré en 2003 et en 2002.

c) Régime d'unités d'actions différées :

	Nombre
Unités d'actions différées en circulation au 1 ^{er} janvier 2002	23 222
Octroyées en 2002	35 611
Unités d'actions différées en circulation au 1 ^{er} janvier 2003	58 833
Octroyées en 2003	39 159
Unités d'actions différées en circulation au 31 décembre 2003	97 992

La valeur comptabilisée par unité d'actions différées est de 6,50 \$ (5,15 \$ en 2002) au 31 décembre 2003. Au cours de la période, la compagnie a comptabilisé une charge administrative de 311 \$ (188 \$ en 2002).

11. Écart de conversion :

	2003	2002
Effet des variations des cours de change durant l'exercice sur l'investissement net dans un établissement étranger autonome	(900) \$	– \$
Effet résultant de la transaction réduisant la participation dans une société sous influence notable [note 4]	34	
Solde de fin	(866) \$	– \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

12. Engagements :

La compagnie loue ses locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant entre 2004 et 2015, et s'est engagée en vertu de contrats de licences et services jusqu'en 2005.

Au 31 décembre 2003, le total des paiements minimums exigibles et les paiements minimums exigibles au cours de chacun des exercices à venir en vertu des engagements sont les suivants :

	Locaux et locations d'équipements	Contrats de licences et d'entretien	Autres	Total
2004	2 547 \$	2 813 \$	87 \$	5 447 \$
2005	2 042	1 683	–	3 725
2006	1 535	–	–	1 535
2007	1 535	–	–	1 535
2008	1 385	–	–	1 385
2009 et suivants	9 574	–	–	9 574
Total des paiements minimums exigibles	18 618 \$	4 496 \$	87 \$	23 201 \$

13. Éventualités :

La compagnie est visée par des poursuites pour dommages et intérêts pour un montant total de 41 855 \$ relié à la fermeture du parquet. La compagnie a l'intention de se défendre avec vigueur car, de l'avis de la direction, ces poursuites sont sans fondement réel. Le dénouement de ces poursuites ne peut être déterminé à ce jour et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2003. Tout passif qui découlerait de ces poursuites, le cas échéant, serait comptabilisé au cours de l'exercice durant lequel les dommages et intérêts seraient connus.

14. Impôts sur le revenu :

a) Impôts sur le revenu :

La provision au titre de l'impôt sur le revenu diffère du montant déterminé en appliquant le taux combiné fédéral et provincial au bénéfice avant impôts sur le revenu tel que prévu par les lois.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

14. Impôts sur le revenu (suite) :

a) Impôts sur le revenu (suite) :

Les raisons et les incidences fiscales de cet écart se présentent comme suit :

	2003	2002
Bénéfice avant impôts sur le revenu	5 980 \$	570 \$
Taux d'imposition prévu par les lois	33,1 %	35,2 %
Impôts sur le revenu calculés	1 979	201
Variation de la provision pour moins-value	(1 936)	(82)
Ajustement apporté aux actifs et aux passifs d'impôts futurs par suite de l'entrée en vigueur de modifications des taux d'imposition	(313)	(98)
Variation du taux d'imposition dans l'estimation des actifs d'impôts futurs nets au début de l'exercice	(161)	107
Quote-part des pertes dans une société sous influence notable	732	359
Gain sur dilution	(543)	-
Congé fiscal provincial	(402)	(99)
Incidence de la différence du taux d'imposition de la filiale	47	17
Incidence des écarts permanents	31	38
Impôts des grandes sociétés	45	66
Impôts sur le revenu	(521) \$	509 \$

b) Impôts futurs :

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant net de l'actif d'impôts futurs de la compagnie est la suivante :

	2003	2002
Actif d'impôts futurs :		
Immobilisations	2 457 \$	3 507 \$
Écart d'acquisition	1 285	1 381
Crédit d'impôt à l'investissement	262	422
Perte d'opération reportable dans les exercices futurs (échéant en 2007 et 2008)	317	621
Contrats de location-acquisition	155	-
Autres	175	90
Actif d'impôts futurs	4 651	6 021
Provision pour moins-value	(1 285)	(3 221)
Actif d'impôts futurs, montant net	3 366 \$	2 800 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003

[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

15. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie :

	2003	2002
a) Intérêts payés	252 \$	10 \$
Impôts payés	58	66
b) Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation :		
Débiteurs	(1 400) \$	(412) \$
Règlements quotidiens à recevoir des membres de la chambre de compensation	(4 825)	21 375
Dépôts de couverture des membres	(180)	397
Dépôts au fonds de compensation	(3 959)	47
Frais payés d'avance	186	221
Créditeurs et charges à payer	587	1 758
Règlements quotidiens à payer aux membres de la chambre de compensation	4 825	(21 375)
Dépôts de couverture des membres	180	(397)
Dépôts au fonds de compensation	3 959	(47)
	(627) \$	1 567 \$
c) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux :		
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations financées à même les comptes à payer	356 \$	489 \$
Acquisitions d'immobilisations financées par contrats de location-acquisition	5 792	-
Activités de financement :		
Prêts consentis pour l'acquisition d'actions	637	193

16. Aide gouvernementale :

Le 31 mars 2001, le ministère des Finances du Québec (le « Ministère ») a convenu d'octroyer à la compagnie deux programmes d'aide gouvernementale.

Le premier programme, d'un maximum de 3 500 \$, a été octroyé pour l'Institut des dérivés afin de défrayer jusqu'à un maximum de 50 % des dépenses de création et/ou un maximum de 50 % des frais d'opération engagés avant le 31 mars 2004.

En vertu du deuxième programme terminé en 2002, un montant final de 194 \$ a été octroyé pour défrayer 50 % des dépenses liées à une étude de faisabilité pour le développement d'une plate-forme électronique pour le commerce interentreprises.

L'aide gouvernementale susmentionnée est octroyée à la condition que la compagnie effectue la totalité ou la presque totalité de ses opérations sur le territoire de la Ville de Montréal, au moins jusqu'au 31 décembre 2005. Si la compagnie ne respectait pas ces conditions, le Ministère pourrait appliquer diverses mesures incluant la suspension ou l'annulation de l'accord ou le remboursement des montants reçus par la compagnie.

En vertu de ces programmes, pour l'année 2003 la compagnie a encaissé 1 000 \$ (1 494 \$ en 2002). Un montant de 785 \$ (787 \$ en 2002) a été porté aux résultats de l'exercice, 341 \$ (512 \$ en 2002) en réduction des immobilisations et 92 \$ (218 \$ en 2002) a été reporté au bilan.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

16. Aide gouvernementale (suite) :

Le tableau suivant résume le classement et le montant de cette aide gouvernementale figurant dans les états des résultats :

	2003	2002
Salaires et charges sociales	344 \$	318 \$
Exploitation des locaux, licences et maintenance informatique	124	104
Frais généraux et d'administration	317	365
	785 \$	787 \$

De plus, le 9 avril 2001, le Ministère a annoncé des mesures fiscales pour soutenir le secteur financier au Québec, entre autres les bourses de valeurs dont fait partie la compagnie. Ces mesures permettront de bénéficier d'une exemption d'impôt sur le revenu, d'une exemption de la taxe sur le capital et d'une exemption de cotisations des employeurs au Fonds des services de santé relativement aux activités admissibles de la compagnie pour une période allant du 1^{er} octobre 2000 au 31 décembre 2010. Par ailleurs, le 12 juin 2003, le Ministère a réduit de 25 % ces exemptions. Ces exemptions, sauf pour l'exemption sur l'impôt sur le revenu, totalisent un montant d'environ 666 \$ en 2003 (704 \$ en 2002). Aucun montant n'est inscrit dans les débiteurs au bilan comme remboursement pour ces mesures fiscales (néant en 2002).

17. Opérations entre apparentés :

La compagnie a conclu en 2001 une entente en vue de fournir à BOX les technologies et les services connexes dont celle-ci a besoin à l'appui de son système de négociation électronique moyennant des droits. En 2003, la compagnie a agi en tant qu'intermédiaire pour la fourniture de différents produits et services nécessaires, pour un montant de 11 042 \$ (6 376 \$ en 2002), afin de mettre en place la plate-forme électronique chez BOX. Ces charges ont été présentées en réduction des salaires et charges sociales, licences et entretien informatique et frais généraux et d'administration.

Se reporter à la note 9 pour autres opérations entre apparentés.

Les débiteurs provenant de BOX au 31 décembre 2003 sont de 2 450 \$ (436 \$ en 2002).

18. Information sectorielle :

La compagnie exerce ses activités dans deux secteurs d'exploitation. Les activités commerciales de ces secteurs sont réalisées au Canada et se définissent comme suit :

Bourse :

Ce secteur agit à titre de bourse exclusive de produits dérivés au Canada par le biais d'une gamme complète de produits dérivés sur actions, indices et taux d'intérêt.

Chambre de compensation (CDCC) :

Ce secteur offre des services de compensation et de caution des produits dérivés sur actions, indice et taux d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

18. Information sectorielle (suite) :

	2003		
	Bourse	CDCC	Consolidé
Revenus provenant des clients externes	31 524 \$	7 046 \$	38 570 \$
Revenus de placements	891	240	1 131
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	2 802	397	3 199
Quote-part des pertes nettes dans une société sous influence notable [notes 4 et 17]	(2 214)	–	(2 214)
Bénéfice net	4 036	2 465	6 501
Acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels	9 658	45	9 703
Éléments d'actif	52 132	21 522	73 654

	2002		
	Bourse	CDCC	Consolidé
Revenus provenant des clients externes	27 224 \$	5 327 \$	32 551 \$
Revenus de placements	1 224	141	1 365
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	2 231	394	2 625
Quote-part des pertes nettes dans une société sous influence notable [notes 4 et 17]	(1 022)	–	(1 022)
Bénéfice net (perte nette)	(11)	72	61
Acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels	5 601	94	5 695
Éléments d'actif	42 258	10 385	52 643

Division de la réglementation :

Conformément à la décision de reconnaissance que l'AMF a rendue le 24 novembre 2000, la compagnie a mis sur pied une division distincte de réglementation, qui est responsable de la réglementation du marché et des participants agréés opérant sur la base de recouvrement de coûts. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, la division a facturé des honoraires de 3 082 \$ (3 227 \$ en 2002) et a engagé des dépenses d'opération du même montant.

19. Instruments financiers :

a) Risque de crédit :

La compagnie ne s'expose pas à des risques importants par rapport à un client à lui seul. La compagnie examine les antécédents du crédit du client et effectue des examens réguliers de la solvabilité des montants déjà accordés. Une provision pour créances douteuses est constituée en fonction des facteurs se rapportant au risque de crédit engendré par des clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

b) Risque sur le taux d'intérêt :

Une variation des taux d'intérêt sur le marché fera varier la valeur des quasi-espèces et des titres obligataires à la hausse ou à la baisse.

c) Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable des débiteurs, des dépôts de couverture des membres (actifs et passifs), des dépôts au fonds de compensation (actifs et passifs), des règlements quotidiens à recevoir/à payer aux membres de la chambre de compensation et des créiteurs se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arrivent bientôt à échéance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2003
[EN MILLIERS DE DOLLARS,
SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]

19. Instruments financiers (suite) :

d) Concentration du risque de crédit :

Environ 56 % des revenus de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 ont été générés avec cinq participants agréés pour le compte de nombreux clients (52 % en 2002).

20. Gestion des risques :

À titre de chambre de compensation, la CDCC assume les obligations qui découlent d'une défaillance des positions en instruments dérivés de l'un des membres. La CDCC utilise diverses techniques pour réduire le risque de perte au minimum advenant une telle défaillance. La principale technique consiste à recevoir les dépôts de couverture en fonction du risque sous forme d'espèces, de lettres de crédit, d'actions et de titres du gouvernement négociables (note 3). Ainsi, lorsqu'un membre ne peut répondre à un appel de marge quotidien ou s'acquitter des obligations découlant des options ou des contrats à terme normalisés, les dépôts de couverture peuvent servir à diminuer les coûts de liquidation des positions engagés par la CDCC.

Le système de couverture de la CDCC est appuyé par un système de test de solidité financière, qui fait partie de son programme de contrôle du capital. Ce processus, qui a été mis en œuvre en 2000, permet d'évaluer la solidité financière des membres pour ce qui est de répondre aux exigences de couverture dans l'éventualité d'un changement soudain ayant une incidence défavorable sur les conditions du marché. Les portefeuilles des membres sont soumis à des tests de solidité financière et les membres qui ne répondent pas aux critères établis par la CDCC sont tenus de fournir un dépôt de couverture de solidité financière.

La CDCC possède également un fonds de compensation qui se compose de dépôts en espèces et de dépôts de titres effectués par des membres de la chambre de compensation (note 3). Ce fonds sert à couvrir le coût de liquidation des positions d'un membre en cas de défaillance si ce coût excède le montant des dépôts de couverture qui lui avaient été réclamés. Le niveau total des fonds de compensation devant être déposés par chaque membre de la chambre de compensation est équivalent à 12 % du total des exigences les plus élevées de couverture quotidiennes de ce membre au cours du dernier mois civil.

Si, en cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation, il s'avère nécessaire d'obtenir du financement additionnel pour procéder à la liquidation, la CDCC a le droit d'exiger des membres une contribution additionnelle égale à leur contribution antérieure au fonds de compensation.

La CDCC a conclu une entente de crédit de soutien renouvelable totalisant 30 000 \$ auprès d'une banque canadienne de l'annexe I en vue de fournir des liquidités advenant une défaillance d'un membre de la chambre de compensation. Dans le cadre de cette entente, l'emprunt doit être garanti et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,75 %. Cette facilité de crédit n'a pas été utilisée depuis qu'elle a été établie.

21. Chiffres correspondants :

Certains chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été réagencés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au cours de l'exercice.

Conseil d'administration – Bourse de Montréal

[au 31 décembre 2003]

Luc Bertrand

Président et chef de la direction
Bourse de Montréal Inc.
Administrateur depuis 1992

Gretta Chambers

Gouverneure émérite de l'Université
McGill et journaliste.
Administrateur depuis 1996

Stephen J. Elgee

Directeur général,
Produits dérivés sur actions
BMO Nesbitt Burns Inc.
Administrateur depuis 2001

Wayne Finch

Président du conseil et
chef de l'investissement
Quadravest Capital Management
Administrateur depuis 2001

Claude Garcia

Président des opérations canadiennes
La Compagnie d'assurance Standard Life
Administrateur depuis 1998

James T. Kiernan

Président et chef de la direction
Cornerstone Capital Partners Inc.
Administrateur depuis 1994

Thomas S. Monahan

Directeur général
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Administrateur depuis 1998

William W. Moriarty

Directeur général et chef adjoint de la
Division des placements alternatifs
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
Administrateur depuis 2000

Jacques O. Nadeau

– **président du conseil**
Vice-président du conseil
Valeurs mobilières Desjardins Inc.
Administrateur depuis 1997

Carmand Normand

Président du conseil d'administration,
chef de la direction et de l'investissement
Addenda Capital Inc.
Administrateur depuis 1996

Louis Vachon

– **vice-président du conseil**
Premier vice-président,
Trésorerie et marchés financiers,
Banque Nationale du Canada
Administrateur depuis 2000

Laurent Verreault

Président et chef de la direction
Groupe Laperrière & Verreault inc.
Administrateur depuis 1999

Conseil d'administration – CDCC*

[au 31 décembre 2003]

Thomas S. Monahan

Directeur général
Marchés mondiaux CIBC Inc.

Luc Bertrand

Président et chef de direction
Bourse de Montréal Inc.

Michel Favreau

Premier vice-président et
chef de la compensation
Bourse de Montréal Inc.

Marie-Claude Beaulieu

Professeur titulaire
Département de finance et assurance
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval

Comité spécial de la réglementation

Gaston Ostiguy

Président du comité,
Chef des services financiers,
Valeurs Mobilières Everest inc.

Nabil Antaki,

Professeur titulaire,
Faculté de droit,
Université Laval

Luc Bertrand

Président et chef de la direction,
Bourse de Montréal

Peter Copestake

Vice-président et trésorier
Société Financière Manuvie

Claude Turcot

Premier vice-président,
gestion quantitative
Investissements Standard Life Inc.

Pierre-Paul Côté

Professeur, Faculté de droit,
Université de Montréal

Viateur Gagnon

Jean-Pierre Gallardo

président, chef de la direction et
administrateur, Fimat Canada Inc.

Pierre Lizé

Consultant en valeurs mobilières.

* Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)

Gestionnaires

[au 20 février 2004]

Luc Bertrand*

Président et chef de la direction

Jean Bérard

Directeur, Inspections
et projets spéciaux,
Division de la réglementation

Léon Bitton

Vice-président,
Recherche et développement

Richard Bourbonnière

Vice-président, Opérations de marché

Michel Favreau*

Premier vice-président et
chef de la Compensation

Brian Z. Gelfand

Directeur, Institut des dérivés

Giovanni Giarrusso*

Premier vice-président et
directeur général,
Affaires institutionnelles

Glenn Goucher

Vice-président, Développement
des affaires

Nathalie Grondin

Directrice, Ressources humaines

Jean Guilbault

Directeur, Développement de systèmes

Lara Krivokucha

Directrice, Gestion des risques, CDCC

Louise Laflamme*

Première vice-présidente,
Finances, ressources humaines
et administration

François Lambert

Directeur, Exploitation

Josée Larin

Directrice, Bureau de projets

Alain Laurendeau

Directeur, Finances et administration

Catherine Lefebvre

Directrice, Adhésion et
Affaires disciplinaires

Philippe Loumeau*

Premier vice-président et
directeur général, Marché et
Développement des affaires

Ann McCarthy

Directrice, Développement
des affaires, Projets spéciaux

Réjean Rhéaume

Directeur, Analyse et intégration

Jean-Charles Robillard

Directeur, Relations de presse
et Communications

Joëlle Saint-Arnault

Vice-présidente, Affaires juridiques
et secrétaire générale

Jacques Tanguay

Vice-président, Division de
la réglementation

Rosanna Teti

Vice-présidente, Solutions d'affaires
et technologie de l'information

Laurent Terrasse

Directeur, Marketing et promotion

Jean-Yves Trempe

Directeur, Information de marché

Roger Warner

Directeur, Opérations, CDCC

* Membre du Comité de direction

Meilleur SITE FINANCIER : www.m-x.ca

***La Bourse de Montréal a obtenu le Grand Prix
dans la catégorie « Sites Internet / Finance »,
lors de la remise des prix Boomerang 2003.***



Tour de la Bourse, C.P. 61, 800, square Victoria,
Montréal (Québec) H4Z 1A9 Canada
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada : 1 800 361-5353
Courriel : communications@m-x.ca
www.m-x.ca
© Bourse de Montréal Inc.
This report is available in English.